

Objekttyp: **FrontMatter**

Zeitschrift: **Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art**

Band (Jahr): - **(1907)**

Heft 69

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Septembre 1907

N° 69

Septembre 1907

Prix du Numéro 25 cts.
 Prix de l'abonnement pour non-sociétaires Fr. 5.— par an

Preis der Nummer 25 cts.
 Abonnementspreis für Nichtmitglieder Fr. 5 per Jahr

SOMMAIRE :

1° La participation des artistes suisses à l'Exposition internationale des Beaux-Arts, de Venise. — 2° Conférence entre les Présidents des Sociétés artistiques suisses. — 3° A propos d'un article de M. L. Ritter sur l'Art Suisse. — 4° Communications du Comité Central. a) Assemblée des délégués à Soleure. Réunion familière de la Société à Soleure. — 5° Expositions a) de la Société à Soleure, b) Municipale à Genève. — 6° Nouvelles des Sections. — 7° Nécrologie: M. Emile Lauterburg. — 8° Nouvelles diverses. Expositions. — Petite Gazette.

La participation des artistes suisses à l'Exposition internationale des Beaux-Arts de Venise.

Plusieurs membres de notre société ayant manifesté le désir de voir la Suisse représentée à l'Exposition de Venise et notre comité ayant pris l'engagement, lors de l'assemblée générale, d'étudier cette question, M. Silvestre et Maillard architecte, président et trésorier de notre société, sont allés sur place examiner les conditions dans lesquelles cette exposition pourrait s'organiser.

M. le député Fradeletto, secrétaire général de l'Exposition, s'est très obligeamment mis à la disposition du comité pour lui donner tous les renseignements utiles et a manifesté le très vif désir de voir la Suisse prendre part à cette manifestation.

De notre côté, étant donné les facilités qui nous seraient accordées, et les avantages que nous pourrions retirer

d'une participation collective au plus grand marché de peinture actuel, nous avons pu considérer comme indispensable la création d'une Salle suisse à la prochaine Exposition en 1909. Restent à trouver les moyens et la forme sous laquelle cette participation pourra avoir lieu.

Cette question figure à l'ordre du jour de l'assemblée des délégués convoquée à Soleure pour le 9 octobre.

L'organisation de cette Exposition ne laisse rien à désirer et les œuvres exposées le sont dans les meilleures conditions possibles. Une sélection sévère permet d'offrir dans toutes les sections un choix d'œuvres des meilleurs artistes. Malgré cela nous avons le sentiment qu'en Suisse nous pouvons réunir un nombre d'œuvres suffisant et dont la qualité ne serait pas inférieure à celle des autres nations.

Trente-quatre salles sont mises gratuitement à la disposition des différents pays prenant part à cette manifestation et chacun d'eux a la responsabilité du choix des œuvres, de l'installation et décoration du salon qu'il occupe (à ses frais). Un seul pour le moment, la Belgique, est en dehors du Palais officiel.

Ce dernier pays a préféré faire les frais d'une construction spéciale et son exemple sera suivi par la Hongrie qui a déjà annoncé pour l'année 1909 son intention d'établir son exposition dans un pavillon spécial pour la construction duquel les intéressés ont déjà réuni la somme importante de 200,000 couronnes.

Il va sans dire que nous ne pouvons pas nous lancer dans